



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **CC Cars Consulting SA**, Route de la Neuveville 10, 2525 Le Landeron
2. Délai pour contester l'état de collocation:
20 jours après la publication
3. Délai pour contester l'inventaire:
10 jours après la publication
4. **Remarques:** But : commercialisation de véhicules; importation et exportation de ceux-ci.

L'état de collocation des créanciers de la faillite précitée comprenant les états des charges des immeubles, est déposé à l'Office soussigné où il peut être consulté. Les actions en contestation doivent être introduites dans les vingt jours dès le 4 décembre 2009, sinon ledit état sera considéré comme accepté.

L'inventaire est déposé dix jours dès le 4 décembre 2009. Dans le même délai, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet des revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la faillite. A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'office seront définitives.

Office des faillites
2053 Cernier

00429561

